

Appel à projets

Résidence d'artiste 2024-2025

Eaux et océans

**Université d'Orléans, composantes, départements,
laboratoires associés, services et étudiants, partenaires**

Composition du dossier à rendre :

- Le projet proposé par l'artiste candidat expliquant clairement l'adéquation avec l'appel à projets
- Un Curriculum Vitae
- Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2024 et fin juin 2025

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 7 mai 2024 au plus tard
uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

Plus qu'aucun autre élément peut-être, l'eau est une réalité poétique complète. Une poétique de l'eau, malgré la variété de ses spectacles, est assurée d'une unité. L'eau doit suggérer au poète une obligation nouvelle : l'unité d'élément. Faute de cette unité d'élément, l'imagination matérielle n'est pas satisfaite et l'imagination formelle n'est pas suffisante pour lier les traits disparates. L'œuvre manque de vie parce qu'elle manque de substance.

Gaston Bachelard

« La Mer, en nous, portant son bruit soyeux du large et toute sa grande fraîcheur d'aubaine par le monde. »

Saint-John Perse

« Ce qui me rend optimiste, c'est la prise de conscience mondiale en faveur de la préservation des océans. »

Hubert Reeves

L'Université d'Orléans et les résidences d'artistes



Chaque année, depuis 2014, l'Université d'Orléans organise des **résidences** d'artistes de dix mois, avec le soutien du Ministère de la Culture-DRAC Centre-Val de Loire et du Crous d'Orléans-Tours.

Le **projet de résidence d'artiste** porté par l'Université d'Orléans souligne la volonté de l'établissement d'inscrire sur une année universitaire la présence artistique à l'université. Il s'appuie notamment sur la convention cadre *Université lieu de culture* signée en 2013. Ce projet répond également aux orientations prioritaires fixées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. La circulaire NOR : ESR51905871C n°2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus, en rappelle les enjeux : la CVEC « constitue la modalité privilégiée de la présence artistique dans l'enseignement supérieur, de la sensibilisation à la notion de projet et de création artistique. Elle est l'occasion pour les étudiants d'être confrontés directement à l'univers d'un artiste qui lui-même prend en compte, entre autres éléments, leur capacité créatrice ».

Les résidences d'artistes poursuivent plusieurs **objectifs généraux** :

- Permettre la **rencontre** des étudiants et des artistes ;
- Accroître les liens entre **recherche et création** ;
- **Impliquer les étudiants au processus de création** ;
- Renouveler **les pratiques de médiation par la relation art & science** ;
- **Présenter un projet artistique** réalisé par l'artiste et les étudiants dans le cadre du festival étudiant Le Grand Bain au Bouillon et dans les différentes composantes de l'Université d'Orléans ;
- Constituer un point d'ancrage pour la mise en place de **formations spécifiques**.

Contexte d'accueil : l'Université d'Orléans

L'Université d'Orléans se caractérise par sa pluridisciplinarité.

Elle compte 12 composantes :

- 3 unités de formation de recherche (UFR) : LLSH (Lettres, Langues et Sciences Humaines ; DEG (Droit, Economie, Gestion) ; ST (Sciences et Techniques) ;
- 1 département de formation médicale ;
- 4 Instituts Universitaires de Technologie (IUT) répartis sur 4 sites ;
- 1 École d'ingénieurs universitaire (Polytech' Orléans) ;
- 1 Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) réparti sur 6 sites ;
- 1 Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre-Val de Loire (OSUC) ;
- 1 École universitaire de kinésithérapie (Orléans).

Plus de 20 000 étudiants sont inscrits à l'Université et répartis sur 14 sites géographiques regroupés sur 7 villes (Orléans, Chartres, Bourges, Blois, Châteauroux, Issoudun, Tours-Fondettes). L'Université d'Orléans comprend également 25 unités de recherche (10 unités mixtes de recherche UMR, 12 équipes d'accueil (EA) et 5 écoles doctorales). La vocation internationale de l'Université d'Orléans s'affirme d'année en année. Sa capacité d'innovation se traduit par le dynamisme de sa recherche et les transferts de technologie vers les entreprises régionales, nationales et internationales.

Le campus boisé d'Orléans, d'une centaine d'hectares, est situé à 100 km de Paris, dans la capitale de la région Centre, au cœur du Val-de-Loire, territoire inscrit au patrimoine de l'UNESCO.

Le site de l'Université d'Orléans est également contigu au parc floral de la Source, où se trouve le Loiret, « résurgence » de la Loire, également appelée plus communément « bouillon ». Cette appellation a inspiré le nom donné au centre culturel de l'Université d'Orléans : « Le Bouillon ».

Le développement durable à l'Université d'Orléans



L'Université d'Orléans a fait de la biodiversité et de la préservation des espaces naturels de ses différents campus un axe stratégique de sa politique de développement durable.

Plan de reboisement

Le parc forestier de l'Université d'Orléans est très régulièrement évalué par l'ONF. Un plan de reboisement a été mis en place, reposant sur l'expertise de nos personnels des espaces verts et de professionnels pépiniéristes afin de choisir des variétés d'arbres résistantes au changement climatique. Ces arbres sont acteurs de la biodiversité, mais aussi des vecteurs de zones de convivialités ombragées avec la pose de tables de pique-nique en bois.



Plan de Fleurissement



Depuis 2021, plus de 100 000 bulbes à fleurs (narcisses, crocus, iris...) ont été plantés par voie mécanisée sur le campus Orléanais. Ce plan se poursuit tous les ans par la création de plus de 1000 m² de petites parcelles de jachères fleuries.

Éco-pâturage sur l'Université : des moutons sur le campus de la Source !

L'Université d'Orléans a choisi de faire appel à l'éco-pâturage pour réaliser des travaux de débroussaillage et de tonte. Un troupeau, composé d'une vingtaine de moutons, se déplace régulièrement sur des zones identifiées du campus. Cette alternative à l'entretien mécanique des espaces verts contribue à la fertilisation naturelle des sols et permet de diminuer la consommation de carburant et les pollutions associées.



Jardin de permaculture

Le jardin de permaculture, adossé au Bouillon, le centre culturel de l'Université d'Orléans, est porté par l'association Tribu-Terre, rassemblant les étudiants et des personnels de toutes les composantes de l'université d'Orléans. L'objectif est de fournir un cadre pour l'apprentissage et la pratique des techniques de permaculture, dans un espace facilement accessible et ouvert à tous.

La politique de développement durable est portée par le Vice-président, Vincent Roy, en lien avec le Président de l'Université d'Orléans, Éric Blond.

Une résidence pluridisciplinaire pour 2024-2025 : eaux et océans

L'eau est la condition première de l'apparition de la vie. La moitié de l'oxygène que nous respirons provient directement des océans et ces océans contiennent 97 % de l'eau présente sur Terre. 71 % de notre planète est recouverte par les océans. Si l'activité humaine se concentre essentiellement sur terre, ces 360 millions de kilomètres carrés d'eau jouent donc un rôle vital pour les êtres humains. Il en va de même de toutes les sources d'eau présentes sur Terre : fleuves, rivières, ruisseaux, lacs.



Conscientes des enjeux majeurs que représentent la préservation des océans et la gestion des ressources en eau, avec leurs impacts sur le devenir de nos sociétés contemporaines, les instances internationales ont souhaité lancé de grandes initiatives, dans la lignée des compte-rendus du GIEC, de la convention citoyenne pour le climat en octobre 2019, de l'organisation de la COP 28 en 2023 pour mobiliser la société civile, partager ses préoccupations et ses visions pour l'avenir des mers et des océans. Ainsi, la troisième Conférence des Nations Unies sur l'Océan, destinée à rappeler une fois encore s'il en est l'urgence de la situation, conjointement organisée par les gouvernements de la France et du Costa Rica, sous le parrainage de Loreley Picourt, Directrice Générale, Plateforme Océan & Climat, et de Rémi Parmentier, Co-Fondateur du Varda Group, se tiendra à Nice en juin 2025. Toutes ces initiatives sont là pour rappeler que nos océans, nos fleuves, nos rivières sont notre bien commun et qu'il n'est pas de vie, ni de sens sans eux.

Les artistes, les écrivains, les poètes, consciemment ou intuitivement, s'en sont toujours fait les chantres et ont entretenu avec l'eau, les mers, les fleuves, les océans une relation de grande proximité, comme s'ils trouvaient dans ce composé aux éclats et aux éclairages multiples, ondulant et étales, l'une des inspirations les plus essentielles, la source de toutes choses, où chacun, comme le dit le poète, peut contempler son âme.

Les enjeux de notre temps imposent d'éveiller nos consciences à la préservation de l'eau ; l'art en stimulant une expérience esthétique et sensible peut servir de vecteur de sensibilisation à l'environnement.

Dans cette perspective, l'Université d'Orléans, à la fois engagée dans la création artistique, porteuse d'une politique volontariste dans le domaine du développement durable et forte de ses enseignements scientifiques spécialisés, propose durant l'année 2024-2025 **une résidence d'artiste susceptible de porter un regard neuf et conscient sur la réalité poétique - pour reprendre la formule de Gaston Bachelard - que représentent les océans, les fleuves, et, plus largement, l'eau.** Pour ce faire, nous privilégierons les artistes du spectacle vivant (danse, musique, théâtre) dans une approche pluridisciplinaire susceptible d'intégrer également des éléments plastiques ou visuels.

La résidence d'artiste à l'Université d'Orléans est un vecteur de convergences artistiques et scientifiques. À la fois **laboratoire de création** et **éveil scientifique**, elle est censée créer, autour d'un projet-phare, les conditions **de rencontres** entre les étudiants, les personnels de l'Université et un artiste, dont la présence à l'université est l'occasion d'observer un processus de création et d'y collaborer par le biais de la **pratique artistique**.

Cette résidence pourra intégrer ou faire écho aux travaux de recherche et aux colloques proposés sur ce sujet à l'Université d'Orléans.

Les partenaires universitaires associés au projet de résidence



Plusieurs laboratoires, départements, composantes par l'intermédiaire d'enseignants et enseignants-chercheurs ont ouvertement manifesté leur intérêt de s'associer et de travailler avec l'artiste sélectionné :

- Polytech' Orléans, avec sa spécialité « Génie civil et géo-environnement »

La spécialité Génie civil et géo-environnement forme des ingénieurs dans les domaines interconnectés du génie civil, de la construction et du génie environnemental avec une attention particulière pour les infrastructures de transport, les problèmes environnementaux concernant l'eau, les sols et les déchets, la géotechnique, la géologie et les ressources en géomatériaux, le dimensionnement des structures des bâtiments, la physique des matériaux utilisés et leurs impacts environnementaux. Parmi les principaux secteurs d'activités et débouchés, on compte l'environnement, les ressources naturelles : l'eau, les sols et la dépollution (Burgeap, CEBTP, Ginger, Suez environnement, Véolia, Saur). Parmi les domaines de compétence en fin de cursus, on trouve notamment l'Hydrogéologie-hydraulique appliquée, le traitement des eaux, assainissement, la gestion des sites et sols pollués...

- l'UFR ST, avec le parcours CEERIE (Conversion de l'Energie : Enjeux, Risques et Impacts Environnementaux), dans le cadre du Master de chimie

Le parcours Conversion de l'Energie : Enjeux, Risques et Impacts Environnementaux (CEERIE) forme en deux années des cadres dotés de compétences en Maîtrise des Risques (chimiques, industriels, nucléaires), Dépollution (diagnostic, traitement) et Optimisation des systèmes énergétiques. A l'issue de la formation, les diplômés disposent de connaissances en Chimie Analytique appliquée à l'environnement, Chimie de l'air, des eaux et des sols, Energie, Combustion, Risques et Pollutions applicables dans les industries telles que Air Liquide, Dior, Veolia, Renault, EDF, ANTEA...

- l'Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre, avec la Licence professionnelle « Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau »

La licence professionnelle « Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau » en partenariat avec le LEGTA du Chesnoy Les Barres, forme des professionnels capables d'évaluer, diagnostiquer et expertiser un territoire boisé ou humide afin de résoudre des problèmes de gestion de l'eau en adéquation avec le milieu forestier. La formation proposée permet aux étudiants d'acquérir les compétences permettant d'établir des diagnostics précis des territoires sous l'angle forêt – eau – bassin versant, et de faire des propositions de gestion et de les mettre en œuvre. La licence professionnelle sera ouverte à la formation initiale, continue et en apprentissage.

- le parcours « Géo2Env », Géochimie et Géomatique de l'environnement, dans le cadre du Master Sciences de la Terre et des planètes – Environnement

Le parcours forme les futurs cadres spécialistes du diagnostic environnemental, sur le continuum bassin versant-sols-aquifères, en général pour évaluer la pression anthropique et proposer des solutions soutenables. Leur atout majeur réside dans le croisement des compétences d'observation naturaliste et d'une maîtrise de la physique et de la chimie au service de la compréhension des systèmes Terre - Eau.

- le Master CPRE (Chimie, Pollution, Risques, Environnement)

Le master « Risques et Environnement » a pour objectif de permettre aux jeunes diplômés de maîtriser

les fondamentaux des sciences appliquées à l'environnement, à l'énergie et à la gestion de risques industriels. Pour cela, la formation se décompose en 2 parcours :

> Chimie, Pollution, Risques, Environnement (CPRE)

> Véhicules et Systèmes Energétiques Durables (VSED)

Ces deux parcours abordent ces thématiques respectivement par le biais de la chimie et de l'ingénierie des systèmes. Les étudiants auront acquis les outils nécessaires pour aborder les problématiques liées à la pollution (origine, diagnostic, analyse, remédiation) sur l'ensemble des compartiments de l'environnement (atmosphère, eaux et sols), en s'appuyant sur les plateformes analytiques de l'OSUC, de l'UFR ST, et plus globalement d'Orléans Grand Campus.

Il est à noter que le parcours VSED (Véhicules & Systèmes Energétiques Durables) est développé en lien avec le pôle DREAM Eaux et milieux.

Le pôle DREAM Eau & Milieux agit pour la gestion durable et partagée de la ressource en eau, en lien avec les milieux et les écosystèmes associés.

Les contraintes qualitatives et quantitatives croissantes sur les ressources en eau dans un contexte de changement global, les enjeux de la transition écologique couplée à la transition numérique et l'évolution vers une économie circulaire plus sobre confortent le positionnement de DREAM et ouvrent de nouvelles perspectives, en lien avec de nouveaux marchés.

- **Le CEDETE ou Centre d'Etudes sur le Développement des Territoires et Environnement**, dont les thématiques privilégient deux entrées principales : les territoires de l'eau considérés du point de vue physique, humain et social et les recherches sur le développement durable des territoires en contextes urbain et rural, des villes-centre vers les campagnes articulant les préoccupations liées à la transition écologique et énergétique, à la valorisation des ressources patrimoniales, naturelles et culturelles, aux approches sociales et solidaires du développement local.

En savoir + :

www.univ-orleans.fr/fr/cedete

- **Le laboratoire REMELICE – REception et MEdition de Littératures et de Cultures Etrangères et comparées**, qui rassemble des enseignants-chercheurs et doctorants travaillant dans les domaines des arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales dans une perspective internationale, avec un intérêt particulier pour l'étude des langues-cultures et pour la notion de transfert culturel. REMELICE propose également des axes de réflexion et de recherche autour de la question migratoire, liée la diversité culturelle et aux problématiques environnementales et climatiques.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/remelice>

<https://www.univ-orleans.fr/fr/lettres/etudiants/licences/lettres>

- **Le département des Lettres, Langues et sciences humaines**

- **Le laboratoire ERCAE ou Équipe de Recherche Contextes et Acteurs de l'Éducation** (équipe pluridisciplinaire de recherche en éducation) qui rassemble notamment des chercheur(e)s en sciences de l'éducation, psychologie, STAPS, lettres, langues, histoire, géographie, didactique des sciences, mathématiques, biologie.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/ercae>

- **La composante INSPE CVL-Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation Centre-Val de Loire** de l'Université d'Orléans a la mission, sur l'académie d'Orléans-Tours, de former les enseignants du primaire, du secondaire, les conseillers principaux de l'éducation ainsi que des

formateurs. En outre, elle a vocation à développer l'innovation pédagogique, la recherche ainsi que des actions de coopération internationale.

En savoir + :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/inspe>

L'Unité d'Enseignement d'Ouverture Transversale « Suivi de la résidence d'artiste ».

Il faut également ajouter l'accompagnement du **Centre d'Etudes Supérieures de Châteauroux et l'IUT de Bourges**, dans leur volonté d'aider et d'initier des actions mises en place dans le cadre de la résidence à destination des étudiants.

Cette liste est loin d'être exhaustive. D'autres acteurs universitaires devraient se joindre à ce premier périmètre et être force de propositions dans la mise en œuvre du dispositif de résidence.

Un long temps d'échanges de plusieurs semaines de début juin à mi-juillet entre les acteurs universitaires et les artistes a pour objectif d'organiser la planification des actions de la résidence dans les différents campus de l'Université.

Les partenaires extérieurs associés au projet de résidence

Outre la DRAC Centre-Val de Loire et le Crous d'Orléans-Tours, la résidence « Eaux et océans » compte notamment comme partenaire le MOBE-le Museum d'Orléans pour la Biodiversité et l'Environnement et le pôle DREAM (eaux et milieux).

Il faut à ce titre noter que le Crous dispose d'une division de la vie étudiante et d'un pôle culture, qui seront susceptibles d'accompagner, voire d'organiser des actions spécifiques à destination des étudiants résidents de leurs différents campus.

Profil recherché : un(e) artiste pluridisciplinaire



Pour cette résidence d'artiste, l'Université d'Orléans souhaite recruter un artiste professionnel, nécessairement francophone, actif dans le spectacle vivant (théâtre, musique, danse...). Une dimension pluridisciplinaire serait appréciée ainsi que des liens avec les arts plastiques, visuels ou le land art.

L'artiste devra proposer un projet attractif et accessible aux étudiants répondant à la thématique « **Eaux et océans** » de la manière la plus stimulante possible, en cherchant à traduire, dans sa forme même, cette « réalité poétique complète », que représentent l'eau et l'océan, à la lumière des enjeux environnementaux contemporains. L'université s'intéressera à la capacité de l'artiste à concevoir un ou plusieurs projets faisant résonner par exemple les espaces naturels nombreux du campus ou les fleuves et rivières du territoire Centre Val de Loire.

Ce projet devra impérativement intégrer dans son processus de mise en œuvre **la présence active des étudiants**, quelles que soient leurs disciplines, quels que soient leurs cursus, en lien avec des enseignements et/ou avec les associations étudiantes. Une articulation étroite entre les enseignants et l'artiste s'avère en ce sens fondamentale, ainsi que, de la part de l'artiste, une appétence à la transmission des savoirs, comme des pratiques. Une expérience de travail avec le public étudiant, auprès duquel l'artiste candidat aurait déjà eu l'occasion de mener des projets ou des actions de médiations, serait appréciée. **Tous les projets qui, malgré leur intérêt et leur pertinence esthétique**

manifeste, ne feront pas suffisamment ressortir la dimension de co-construction et le triptyque artiste-étudiant-enseignement, se risqueront à ne pas être retenus.

Le projet proposé par l'artiste sélectionné devra faire montre d'une grande disponibilité tout au long de la durée de la résidence, d'une présence soutenue, ainsi que d'une large mobilité sur l'ensemble des campus de l'Université.

Ce projet devra couvrir quatre modes principaux d'intervention répartis sur les deux semestres de l'année universitaire (septembre-décembre et janvier-juin) :

- une œuvre collective sous forme de spectacle ou de performance, réalisée en collaboration avec les étudiants, présentée principalement au Bouillon en fin d'année universitaire dans le cadre du festival des étudiants Le Grand Bain ;
- des ateliers, des rencontres ou des interventions au sein des enseignements proposés tout au long de l'année : il s'agira, au sens générique du terme, d'actions de sensibilisation visant à la formation et aux pratiques artistiques amateurs ;
- une programmation d'événements - rencontres, projections de films, performances, spectacles - assurée par l'artiste, dans la mesure des enveloppes budgétaires disponibles.

Les actions relevant de ces deux derniers modes d'interventions auront vocation à être proposées non seulement sur le campus d'Orléans, mais également sur les campus de proximité de l'Université d'Orléans : Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun et Tours-Fondettes : ces actions pourront soit être définies spécifiquement pour chaque site, en fonction des enseignements, des partenariats, des opportunités ou de leur faisabilité technique et pratique, soit relever de déclinaisons de propositions menées sur le campus d'Orléans

Chaque nouvelle résidence d'artiste induit une redéfinition de ses propres modalités, imaginées conjointement par l'artiste sélectionné et les différents acteurs universitaires. Etant entendu qu'une résidence se doit d'être pensée et mise en œuvre en fonction, aussi, du projet général de l'artiste.

Résidence d'artiste rime avec co-construction et cette co-construction doit non seulement se retrouver à l'échelle universitaire, mais tout autant à l'échelle partenariale et institutionnelle. Ce type de projets s'inscrit aussi dans une logique de transversalité avec le lieu de résidence, la région et ses acteurs et participent au rayonnement culturel de l'Université.

La programmation fil rouge



En complément de la programmation proposée directement par l'artiste, une programmation fil rouge liée à la thématique « Eaux et océans » sera par ailleurs proposée par l'Université d'Orléans : elle pourra comprendre des rencontres, des projections, des performances, des spectacles, etc. **Le budget alloué à ce type d'actions n'amputera pas le budget alloué à l'artiste sélectionné.**

Cette programmation « fil rouge » relève non seulement du service culturel, mais peut l'être également des laboratoires, départements et composantes universitaires, comme des structures partenaires associées.

Le Service culturel – Au centre culturel Le Bouillon

Sur le campus d'Orléans la Source, l'Université dispose d'un service culturel situé depuis septembre 2011 au centre culturel Le Bouillon. Ce lieu est équipé d'une salle de spectacle de 160 places assises (et de cinq places pour personnes à mobilité réduite) et d'une salle plus spécifiquement adaptée à la diffusion des musiques actuelles amplifiées de 150 places debout.

Le service culturel propose tout au long de l'année une programmation pluridisciplinaire : spectacles vivants (théâtre, danse, concerts, performances), films, expositions, etc.

Dans le même temps, le Bouillon développe, en lien avec certaines composantes et/ou départements, des Unités d'Enseignement d'Ouverture, organise des ateliers de pratiques, des concours, des tremplins et de nombreux événements de type amateur, principalement étudiants.

Le Bouillon a également vocation à être un espace de travail, de rencontres, d'échanges, de production entre étudiants et professionnels. Il est en lien avec les services de l'Université et du Crous et contribue au rayonnement et à la cohésion sociale du territoire.

L'ensemble de ce dispositif culturel a été renforcé par la mise en œuvre de la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC), qui permet aux étudiants de l'Université de bénéficier d'une offre culturelle élargie et d'un accès gratuit aux événements proposés par le service culturel.

Le centre culturel Le Bouillon est un véritable lieu de diffusion culturelle : il est spécialement équipé pour accueillir tous types de spectacles ou de performances, mais également des conférences, des rencontres ou des projections. Il peut aussi, le cas échéant, en fonction du type d'œuvres, accueillir des expositions dans le hall d'accueil équipé de cimaises.

Les fiches techniques des deux salles sont disponibles sur le site du Bouillon : <https://www.univ-orleans.fr/fr/culture/infos-pratiques/espace-pro>

Le Service culturel - Sur les autres campus

Le Service culturel peut disposer d'autres équipements, plus conventionnels, existant sur les campus de l'Université d'Orléans. S'ils n'offrent pas les mêmes caractéristiques techniques que le Bouillon, ils ont cependant toute leur place dans le dispositif global de la politique culturelle et sont susceptibles d'accueillir des programmations complémentaires à celles proposées au Bouillon.

Un éventail d'actions

Outre les événements « fil rouge », dont il assure en grande partie la programmation, le service culturel accompagne l'artiste sélectionné dans la réalisation de ses travaux et de ses créations, ainsi que dans la mise en œuvre de ses actions, en lien avec le comité de pilotage de la résidence artistique, les enseignants et chercheurs associés au projet.

Modalités pratiques : sélection de l'artiste accueilli(e) en résidence et budget

Durée

La résidence s'étend sur une durée de 10 mois de septembre 2024 à juin 2025.

Lieux de pratique

Etant donné que le domaine artistique de la résidence sera davantage dédié au spectacle vivant, l'Université d'Orléans pourra mettre à disposition de l'artiste le centre culturel Le Bouillon.

Budget

Une enveloppe de **31 000 euros** est prévue pour financer l'ensemble de la résidence de l'artiste – **hors fil rouge sur toute l'année universitaire (septembre 2024 - juin 2025)** :

- 21 000 € pour la rémunération de l'artiste, soit 4 200 € TTC versés à l'artiste tous les deux mois de septembre 2024 à juin 2025 : ces montants comprennent la préparation de ses interventions et les interventions proprement dites auprès des étudiants ;
- 10 000 € maximum pour l'ensemble de la programmation et production-crédation de l'artiste, Soit 4 000 € en 2024 et 6 000 € pour 2025.

Cet appel à projet est ouvert aux candidatures régionales, mais également aux artistes de renommées nationales, européennes ou internationales.

Calendrier prévisionnel

A partir du 4 avril ouverture appel à projet

7 mai 2024 : clôture de l'appel à projet artistique

Du 13 au 17 mai 2024 : examen des dossiers et pré-sélection du jury

Entre le 27 mai et le 3 juin 2024 : audition des candidats et sélection de l'artiste résident

Entre le 3 juin et le 12 juillet 2024 : rencontre entre l'artiste, les composantes de l'Université et le service culturel, avec définition des modalités de mise en place de la résidence

24-25 septembre 2024 : soirée de lancement de la résidence associant programmation de l'artiste (choix pour cette soirée à déterminer au plus tard à la mi-juin) et programmation fil rouge

Avril-mai 2025 : Restitution/spectacle de clôture dans le cadre du festival Le Grand Bain

Composition du jury de sélection

Le vice-président Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, le vice-président Vie des campus, le vice-président délégué « Développement durable », le vice-président étudiant de l'Université d'Orléans, la chargée de mission Vie culturelle, la Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie étudiante à l'Université, le responsable de la Vie étudiante pour le Crous d'Orléans-Tours, le vice-président étudiant du Crous d'Orléans-Tours, le responsable du service culturel, la responsable du service culturel du Crous d'Orléans-Tours, la conseillère pour l'action culturelle et territoriale de la DRAC Centre-Val de Loire, les enseignants, chercheurs et partenaires associés au projet. Au moins un(e) expert(e) dans le domaine du spectacle vivant.

Composition du comité de pilotage de la résidence artistique

La chargée de mission Vie culturelle de l'Université d'Orléans, la Directrice Générale des Services Adjointe Formation Vie étudiante à l'Université, les enseignants et chercheurs associés au projet, le responsable du service culturel.

Composition du dossier

- Le projet proposé par l'artiste candidat expliquant clairement l'adéquation avec l'appel à projets
- Un Curriculum Vitae
- Un dossier de présentation des principales réalisations artistiques
- Une estimation budgétaire des besoins induits par le projet
- Un calendrier de disponibilité entre septembre 2024 et fin juin 2025

Ce dossier est à envoyer à Jean-Louis Tallon le 7 mai 2024 au plus tard

Uniquement par mail en format .pdf à
centre.culturel@univ-orleans.fr

Pour tout renseignement : 06 63 09 55 58
Université d'Orléans
Service culturel/ Le Bouillon
Rue de Tours
45067 Orléans Cedex 2